



## Notre voisin prétend que notre talus est menaçant

Par **Canu**, le **20/09/2018** à **11:06**

Bonjour,

Nous avons fait construire notre maison en 2003 sur un terrain en coteau descendant. Le terrassement a été fait de façon à aplanir le terrain, générant un talus de 4 m environ au plus haut. Ce talus est entièrement végétalisé et entretenu régulièrement. Il ne montre aucun signe de glissement.

Le terrain en bas a été racheté et notre nouveau voisin nous impose de construire un mur (à nos frais) en limite. Il prétend que le talus menace son terrain en cas de fortes pluies. Mais nous pensons qu'il veut décaisser le terrain pour aplanir son terrain.

Peut-il nous contraindre à construire et/ou payer ce mur ?

Merci pour vos réponses